



## CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

# Les OPEX et la sécurité

*La commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale a entendu à deux reprises Alain Juppé, à l'époque ministre de la Défense et des Anciens Combattants : en décembre 2010 sur les théâtres d'opérations extérieures (OPEX) et en janvier 2011 sur la sécurité des ressortissants français hors métropole.*

A  
C  
T  
U  
A  
L  
I  
T  
É

Le 21 décembre 2010, Alain Juppé a présenté les quatre OPEX où sont engagées des forces françaises sous mandat du Conseil de sécurité de l'ONU : le Liban, la Côte d'Ivoire, l'océan Indien et l'Afghanistan.

D'abord, la France participe à la Force intérimaire des nations unies au Liban (FINUL), dont le dispositif est en cours de réorganisation. En effet, conformément aux résolutions 1701 et 1937 du Conseil de sécurité, les forces armées libanaises seront renforcées pour prendre en compte la sécurité du pays. Elles recevront notamment 100 missiles franco-allemands antichars Hot pour équiper des véhicules terrestres ou des hélicoptères et un simulateur de tir pour leurs hélicoptères Gazelle. A partir de mai 2011, les effectifs français de la FINUL atteindront 1 350 hommes. En outre, les chars Leclerc présents ont été remplacés par des équipements plus adaptés, dont les véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) et le canon Caesar (voir photo).

Ensuite, présente en Côte d'Ivoire depuis septembre 2002, la France déploie, fin 2010, 980 hommes avec l'opération « Licorne » dans le cadre de la Force de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI) et pour garantir la sécurité

de 15 000 ressortissants. En complément, une force est positionnée au large des côtes et des moyens sont maintenus en alerte en métropole pour procéder à leur protection et leur évacuation en cas de nécessité. L'ONUCI totalise fin 10 000 personnels, dont 4 000 dans la zone d'Abidjan. Le Conseil de sécurité a renouvelé son mandat pour six mois et étudie un renfort de 2 000 hommes, l'installation d'un hôpital de campagne et la présence d'une unité d'hélicoptères. Dans la lutte contre la piraterie en océan Indien (opération «Atalante»), la France a passé le commandement de la force européenne d'intervention EUNavfor à l'Espagne le 14 décembre (voir dossier). Toutefois, elle reste le principal contributeur avec deux frégates et un avion de surveillance maritime.

En Afghanistan, les forces françaises déploient près de 4 000 militaires. Leur objectif est de transférer aux autorités afghanes la sécurité du district de Surobi à la fin du premier semestre 2011, afin de se concentrer sur celle de la province de Kapissa d'ici à 2014, date fixée par les 49 nations contributrices à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) lors du sommet de l'OTAN à Lisbonne (19-

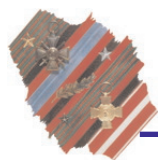
20 novembre 2010). Toutefois, la date précise de leur retrait ne sera pas annoncée officiellement pour ne pas risquer de faire perdre à la coalition une part de sa crédibilité. « *La stratégie de l'OTAN en Afghanistan, a déclaré le ministre, est de sécuriser la plus grande partie du territoire et de former des forces militaires et de police afghanes à un niveau suffisant pour leur transférer la responsabilité de la sécurité de leur pays, tout en prolongeant le partenariat de développement avec celui-ci* ».

### Sécurisation des ressortissants

Le 18 janvier 2011, la commission de la défense nationale et des forces armées et celle des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ont procédé à l'audition conjointe d'Alain Juppé et de Michèle Alliot-Marie, à l'époque ministre des Affaires étrangères et européennes, sur la sécurité des Français expatriés.

L'action diplomatique de la France en Côte d'Ivoire vise à défendre les valeurs démocratiques, en contribuant à la recherche d'une sortie de crise et en évitant que le pays ne soit à nouveau coupé en deux avec le risque de reprise d'affrontements ethniques





## des Français à l'étranger

dans les pays voisins. La cellule de crise du ministère des Affaires étrangères a été activée pour la sécurité de la communauté française. Au Sahel, sévit le terrorisme de l'organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), financée notamment par les rançons obtenues à la suite de prises d'otages. La France apporte un soutien diplomatique et militaire au Niger, au Mali et à la Mauritanie pour renforcer leur sécurité, faciliter leur développement économique et social et enfin protéger ses ressortissants et ses entreprises. Plus de 210 000 ressortissants sont répartis sur le Maghreb et la façade occidentale d'Afrique. Leur sécurité est assurée par 9 400 militaires français : 4 800 à Djibouti, au Sénégal et au Gabon, 2 200 à la Réunion et à Mayotte et 2 400 en OPEX dont

980 de « Licorne » regroupés à Abidjan et 934 de l'opération « Epervier » au Tchad. Le premier objectif de la France est la prévention. Les entreprises sont incitées à adopter des plans de sécurité efficaces et les organisateurs de voyages à renoncer à des excursions dans ces régions. En outre, des unités africaines sont formées au maintien de la paix. En cas de menace sur la sécurité de la communauté française, le dispositif militaire intervient.

Au cours des vingt dernières années, 25 opérations d'évacuation ont permis d'exfiltrer 33 500 personnes, dont la moitié d'Européens, dans des zones de crise ou de guerre. L'action des forces spéciales au Niger dans la nuit du 7 au 8 janvier pour tenter de libérer, sans succès, deux jeunes

otages, a mobilisé un avion de surveillance Atlantique 2 venu de Niamey et une vingtaine d'hommes à bord de trois hélicoptères Cougar provenant d'une zone d'un rayon de 500 km. Elle visait aussi à éviter le risque de multiplication des enlèvements crapuleux ou politiques dans cette zone très sensible. La montée en puissance de l'AQMI, depuis environ quatre ans, a été favorisée par l'apparition de circuits de trafics de drogue, qui lui assurent des ressources financières et déstabilisent des Etats par la corruption. Des systèmes de surveillance de ces circuits sont mis en place, dans le cadre de l'Union européenne notamment, pour aider les gouvernements de la région à les détecter et à intervenir.

Loïc Salmon



(c)EMA/armée de Terre

Les premiers camions équipés d'un système d'artillerie (CAESAR) sont arrivés au Liban le 18 janvier. Mieux adaptés à la situation sur place que les canons à chenilles AUF 1, leur portée est de 40 km et leur calibre de 155 mm. Ils peuvent quitter leurs positions de route en moins de trois minutes et tirer jusqu'à six coups en moins d'une minute. L'armée française va progressivement s'équiper de CAESAR.